

**ENTRÉE EN 1<sup>ère</sup> ANNÉE  
DE BTS  
ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019**

Vous êtes admis(e) en 1<sup>ère</sup> année de BTS,

**Commerce International CI1**

**Banque MB1**

au Lycée Albert Schweitzer du Raincy à partir de la rentrée scolaire 2018.

Votre inscription ne sera définitive qu'après votre passage au lycée selon le calendrier suivant :

<b>Classes</b>	<b>Dates d'inscriptions</b>	<b>Horaires</b>
BTS CI1	Mardi 10 Juillet 2018	14h00
BTS MB1	Mardi 10 Juillet 2018	14h00

muni(e) **OBLIGATOIREMENT** des pièces énumérées ci-dessous :

- + La **fiche de renseignements** dûment remplie
- + La **fiche de choix des Langues Vivantes**
- + La **fiche d'urgence** pour l'infirmerie
- + La **fiche de renseignements médicaux** uniquement en cas de troubles de la santé
- + Une photocopie des vaccins (indiquer vos nom, prénom et classe au verso)
- + La **fiche d'adhésion** au règlement intérieur
- + Un **exeat** délivré par votre précédent établissement scolaire
- + Une photocopie de votre **relevé de notes au baccalauréat**
- + **Attestation d'assurance de responsabilité civile**
- + Une photocopie de l'**attestation de recensement**
- + **4 photographies d'identité** (indiquer les nom, prénom et classe au verso)
- + Un **chèque de 40 €** (indiquer les nom, prénom et classe au verso) établi à l'ordre de l'agent comptable du L.A.S., pour le forfait étudiant photocopiés
- + Un **chèque de 7euros** pour la participation au projet Voltaire établi à l'ordre de l'agent comptable du L.A.S
- + Pour les étudiants qui souhaitent être inscrits à la cantine dès le 05/09/2018, le **formulaire d'inscription et un chèque d'acompte de 86 €** (indiquer les nom, prénom et classe au verso) établi à l'ordre de l'agent comptable du L.A.S. , ainsi que l'attestation de restauration scolaire qui doit être éditée ici : <http://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial>.
- + Pour tous les étudiants français ou étrangers nés hors de France, joindre un extrait d'acte de naissance.

**AUCUNE INSCRIPTION PAR COURRIER NE SERA ACCEPTÉE**

• **Attention** : tout étudiant boursier se verra soumis à plusieurs contrôles d'assiduité au cours de sa scolarité en BTS lesquels contrôles pourront entraîner le cas échéant la suspension du versement de la bourse durant un à plusieurs mois.